

AGENT DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNE SSIAP1

éligible au CPF

▪ Les objectifs pédagogiques

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour occuper la fonction d'agent des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes.

▪ Le public

- Toute personne souhaitant acquérir la qualification d'Agent de sécurité incendie SSIAP1.

▪ VALIDATION :

Validation : Attestation de Stage. Diplôme d'Agent de sécurité incendie et d'Assistance à Personnes SSIAP 1 suite à l'évaluation des connaissances.

Le certificat prévu par l'arrêté du 2 mai 2005, est délivré à l'issue d'un examen sur le vu des délibérations d'un jury présidé par le Directeur départemental des services d'incendie et de secours et dans les départements concernés, par le Général commandant la brigade des sapeurs pompiers de Paris ou leurs représentants.

▪ Les formateurs

- Olivier LANGEVIN, Responsable pédagogique, formateur sécurité incendie, Diplômé Chef d'Equipe de Sécurité ERP/IGH 3, Instructeur National de Secourisme.

- Erick PANNEQUIN, Formateur sécurité incendie, Diplômé Chef d'Equipe de Sécurité ERP/IGH 3, Moniteur National de Secourisme

Cette formation est organisée en partenariat avec le CREFOPS SUD OUEST, organisme de formation agréé par le département

▪ Prérequis :

Pour se présenter à la formation, le stagiaire doit remplir les conditions suivantes :

- satisfaire à une évaluation, réalisée par l'organisme de formation agréé, de la capacité du candidat à rédiger sur la main courante les anomalies constatées lors d'une ronde et à alerter les secours ;

- être titulaire d'un des brevets de secourisme suivants : Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou Prévention et Secours Civiques (PSC 1) de moins de 2 ans, Sauveteur Secouriste du Travail (SST) ou Premiers Secours en Equipe (PSE 1) en cours de validité, Recyclage en secourisme de moins de 2 ans ;

- être apte physiquement, cette aptitude étant attestée par un certificat médical, selon modèle déterminé, datant de moins de 3 mois.

Les justificatifs de prérequis sont obligatoires

▪ Les équipements utilisés

1 salle théorique 1 espace de mise en situation pratique. Salle Générateur de flamme, plateau d'exercice au feu, poste de sécurité pédagogique avec SSI, visite d'un IGH.

Prix **1250€ HT** (1500€ TTC)

Lieu **Bègles (33)**
ou Floirac (33)

Session intra sur demande

Durée **10 jours**

Effectif **12 pers.**

Dates **1 session par mois**